

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des délibérations du Conseil de Communauté**

**Séance du jeudi 7 octobre 2010**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.  
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 7.1, 7.2,  
9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 10.1

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h15.

**Étaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.1), Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 4.1), Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUÏ (jusqu'au rapport 1.2.2), Cyril DÉVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Philippe GONON, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIMÉ, Michel LOYAT, Annie MENETRIER (à partir du rapport 1.1.3), Carine MICHEL (jusqu'au rapport 4.3), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 4.1), Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 1.2.2), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRE, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 1.2.1) Beure : Auguste KOELLER Boussières : Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.1) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon-le-Duc : Denis GALLET (représenté par Catherine BOTTERON), Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Jacky LOUISON (représenté par Gérard SERVETTE) Chemaudin : Bruno COSTANTINI Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (représenté par Brigitte ANDREOSSO) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET (jusqu'au rapport 7.2), Claude PREIONI (jusqu'au rapport 7.2) Genes : Jean SIMONDON Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD (à partir du rapport 1.1.1) La Vèze : Jacques CURTY Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT (jusqu'au rapport 7.2), Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET (à partir du rapport 4.1) Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1), Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 1.2.2) Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1), Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilly-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (représenté par sa suppléante Anne GROSJEAN jusqu'au rapport 1.2.2 et présent à partir du rapport 4.1) Vorges-les-Pins : Patrick VERDIÉR

**Étaient absents :** Auxon-Dessous : Jacques CANAL Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENEATEAU DE LAPRAIRIE, Jean-Jacques DEMONET, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Jacques MARIOT, Michel OMOURI, Danièle POISSENOT, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT Beure : Philippe CHANEY Boussières : Bertrand ASTRIC Chalezeule : Raymond REYLE Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Larnod : Gisèle ARDIET Morre : Jean-Michel CAYUELA Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pouilly-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILLIERE Torpes : Bernard LAURENT

**Secrétaire de séance :** Geneviève VERRO

**Procurations de vote :**

**Mandants :** YM. DAHOUÏ (à partir du rapport 4.1), JJ. DEMONET, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, JM. GIRERD, JP. GOVIGNAUX, M. JEANNIN, C. MICHEL (à partir du rapport 4.4), M. OMOURI, F. PRESSE (à partir du rapport 4.1), J. ROSSELOT, N. WEINMAN (à partir du rapport 1.1.2), P. CHANEY, B. ASTRIC, R. REYLE, F. GILLET (à partir du rapport 9.1), C. PREIONI (à partir du rapport 9.1), D. HUOT (à partir du rapport 9.1), B. VIONNET (jusqu'au rapport 1.2.2), P. CONTOZ (à partir du rapport 4.1), JM. FAIVRE

**Mandataires :** M. LOYAT (à partir du rapport 4.1), JL. FOUSSERET, MN. SCHOELLER, L. HAKKAR, E. PEQUIGNOT, JC. ROY, C. GELIN, S. WANLIN (à partir du rapport 4.4), P. BONNET, V. HINCELIN (à partir du rapport 4.1), E. SASSARD, E. DUMONT (à partir du rapport 1.1.2), A. KOELLER, R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT, D. PARIS (à partir du rapport 9.1), JY. PRALON (à partir du rapport 9.1), F. LOPEZ (à partir du rapport 9.1), B. BECOULET (jusqu'au rapport 1.2.2), JP. MARTIN (à partir du rapport 4.1), JM. BOUSSET

**Délibération n°2010/001201**

**Rapport n°2.5 - Appel d'offres relatif à la fourniture, l'entretien et la maintenance de poteaux et abribus - Autorisation de lancement et de signature du marché**

## Appel d'offres relatif à la fourniture, l'entretien et la maintenance de poteaux et abribus - Autorisation de lancement et de signature du marché

**Rapporteur** : Jean-Claude ROY, Vice-Président

**Commission** : Transports, Infrastructures et Déplacements

Inscription budgétaire	
Budget annexe transports 2011	Montant prévisionnel BP 2011 : 162 400 € HT
« Entretien et réparations des autres biens »	Montant de l'opération 2011 : 160 000 € HT
« Acquisitions mobilières - autres constructions »	Montant du PPIF 2011-2014 : 664 731 € HT
	Montant de l'opération 2010-2014 : 640 000 € HT

### Résumé :

Le présent rapport propose le lancement d'un marché pour la fourniture, l'entretien et la maintenance de poteaux et abribus. L'achat de ces fournitures fait l'objet depuis 2007 d'un marché qui arrive à échéance le 15 janvier 2011.

Ainsi, il est nécessaire d'engager une nouvelle procédure pour les futurs besoins en la matière.

Le montant global du marché est estimé à 640 000 € HT.

Compte-tenu du montant estimé de cette prestation, la consultation est réalisée selon la procédure d'appel d'offres en application des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

### I. Rappel

Les équipements des points d'arrêt ont pour objectif de favoriser l'identification du réseau, d'assurer un confort aux arrêts, terminus et points de régulation, et donc d'améliorer la qualité du transport et l'accueil des usagers.

Depuis 2007, l'achat de ces fournitures fait l'objet d'un marché qui arrive à échéance le 15 janvier 2011.

Il est donc nécessaire d'engager une nouvelle procédure pour les futurs besoins en la matière.

### II. Objet et montant du marché

Le présent marché concerne la fourniture, la pose, l'entretien et la maintenance de poteaux d'arrêts et d'abribus sur l'ensemble du réseau de transport de la CAGB.

Le montant global du marché est estimé à 640 000 € HT.

Il est composé de 3 lots séparés :

- lot 1 : Fourniture et pose de poteaux d'arrêts pour un minimum de 40 poteaux et un maximum de 160 poteaux,
- lot 2 : Fourniture et pose d'abribus en métal et en bois pour un minimum de 25 abribus et un maximum de 100 abribus,
- lot 3 : **Nettoyage**, maintenance et dépose des poteaux et abribus pour un minimum de **50 000 €** et un maximum de **200 000 €**.

### III. Forme et durée du marché

Le marché est un marché à bons de commande, passé pour une durée de 4 ans.

Compte-tenu du montant estimé de cette prestation, la consultation est réalisée selon la procédure d'appel d'offres en application des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

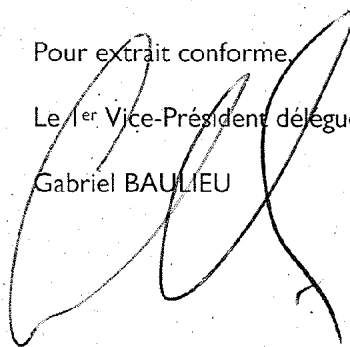
**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur le lancement, selon les dispositions du Code des Marchés Publics, d'une procédure d'appel d'offres pour la fourniture, l'entretien et la maintenance de poteaux et abribus,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

Pour extrait conforme,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué,

Gabriel BAULIEU



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE  
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.  
Contrôle de légalité

RECU 12.OCT 2010